Module 2 : Application du code de la route dans la pratique -Recyclage Moniteur auto-école





Public

Moniteurs auto-école.

Le programme des recyclages a été établi de façon à répondre aux exigences du SPW Mobilité en matière de recyclage de moniteurs et directeurs d'auto-école.

L'obligation de recyclage minimum est de 12 heures par an et de 36 heures sur une période de 3 années.

Ce module a pour but de revisiter les parties les plus importantes du code de la route et de les étayer par des cas de jurisprudence, en ce compris la législation permis de conduire. Un rappel de l'organisation des cours et tribunaux, des droits et devoirs de la police fera également l'objet d'une attention particulière. Banque de questions le plus souvent posées par les apprenants.

Informations pratiques

- **Droit d'inscription** 138.00 €
 - Cette formation est agréée "chèques formation".
- Horaires
 - Q Liège
 - > Le 10 octobre 2025 De 9h à 16h
- **Certificat Attestation** Attestation de participation
- Aides sectorielles à la formation

Formation agréée Cefora (https://www.formation-continue.be/domaines-de-formation/cefora-fond-sectoriel-de-lacp-200) --> formation gratuite sous certaines conditions pour les travailleurs de la CP200 Pour en savoir plus et découvrir la procédure d'inscription, consultez l'onglet Fonds sectoriels de formation. (https://www.formation-continue.be/aides-la-formation/fonds-sectoriels-de-formation)



> Reconnaissance SPF Mobilité

Module 2 : Application du code de la route dans la pratique - Recyclage Moniteur auto-école - Le vendredi 10 octobre 2025, Liège

Renseignements

04 229 84 20

€ 138,00 € ou 6 Chèques-Formation

Dates de formation

Le vendredi 10 octobre 2025

Horaire

De 9h à 16h

Liège, Sainte Beuve

Boulevard Sainte-Beuve, 1 4000 Liège Belgique

inscription-sainte-beuve@centreifapme.be

04/229.84.20

Formateur

Marie-France ROUMANS, avocate au barreau de Liège, spécialisée en droit de la circulation